

LA BORRÉLIOSE (OU MALADIE DE LYME)



SERVICE DE SANTÉ
AU TRAVAIL MULTISECTORIEL

LA TIQUE

Sorte d'acarien
de 3 à 6 mm.

Habitats : forêts, sous-bois avec ses
herbes, buissons et broussailles.

Les parcs publics, les piscines en
plein air et les jardins sont d'autres
endroits à risques non négligeables.



DÉFINITION

La borréliose, une maladie à déclaration obligatoire, est causée par une bactérie transmise lors d'une morsure de tique infectée (la bactérie séjourne alors dans son estomac). Au Luxembourg, 16 % des tiques sont infestées par l'agent de la borréliose, et 8 % de la population générale contre 38 % des travailleurs forestiers ont déjà été en contact avec la bactérie*.

Un vaccin contre la borréliose n'est actuellement pas disponible. Il ne faut pas confondre la borréliose avec la méningo-encéphalite à tiques (FSME) qui n'existe pas encore dans notre région, mais contre laquelle une vaccination préventive est possible.



→ Symptômes de la borréliose

On distingue plusieurs phases de la maladie

Stade I (2-30 jours après morsure)

À l'endroit de la morsure peut apparaître une plaque rouge grandissant en taille et s'éclaircissant au centre : **L'ÉRYTHÈME CHRONIQUE MIGRANT.**

Les symptômes non cutanés sont aspécifiques ce qui rend le diagnostic de la borréliose particulièrement difficile.

À un stade précoce, de la fièvre, des céphalées et de la fatigue peuvent également survenir.



Érythème chronique migrant

Stade II (quelques semaines à quelques mois après morsure)

- Problèmes neurologiques tels que méningite, paralysie faciale
- Arthrite
- Inflammation du muscle cardiaque avec troubles du rythme et douleurs dans la poitrine
- Manifestations cutanées

Stade III (plus de six mois après morsure)

- Problèmes articulaires divers (ex. : arthrite)
- Atteinte du cerveau et de la moelle épinière, polyneuropathie (picotements)
- Manifestations cutanées : peau parcheminée (acrodermatite chronique atrophique), etc.



DIAGNOSTIC ET TRAITEMENT

Les anticorps caractéristiques de la borréliose n'apparaissent dans le sang que 2 à 6 semaines après la contamination. Le diagnostic de la phase précoce de la maladie se fait sur base de l'apparition de l'érythème migrant. Le traitement par antibiotiques doit être commencé rapidement après le diagnostic et continué selon la durée nécessaire indiquée en fonction du stade de la maladie.

Il n'est pas recommandé de se traiter préventivement après une morsure de tique.

Une immunité persistante contre la maladie n'existe pas, une personne pourra donc attraper la borréliose plusieurs fois dans sa vie.

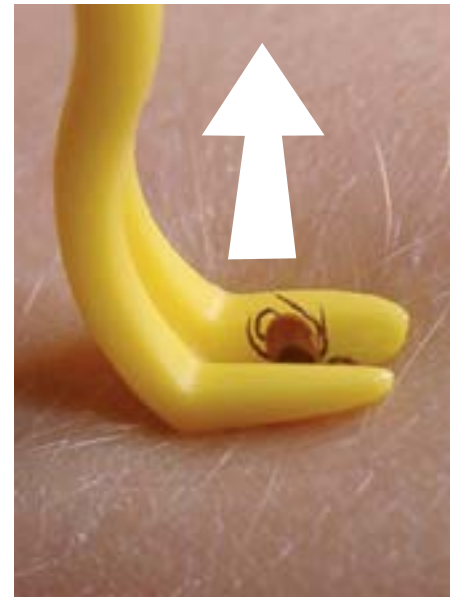
LA BORRÉLIOSE (OU MALADIE DE LYME)

→ Conduite à tenir



Une tique doit être enlevée le plus rapidement possible, car le risque d'infection augmente au fur et à mesure du temps qu'elle reste accrochée à la peau.

- Retirez lentement la tique avec une pince (pince à tiques / pince à épiler) ou une carte à tiques en tirant vers le haut.
- Faites attention à prendre la tique le plus près possible de la peau et à ne pas la comprimer !
- Ne tournez pas la pince !
- N'appliquez pas à l'avance de l'huile, de la colle ou un produit désinfectant !
- Même s'il reste un petit morceau de la tête, il n'y a plus de risque de transmission de la maladie (la tête sera expulsée naturellement par votre corps).
- Terminez par une désinfection de l'endroit de la morsure.

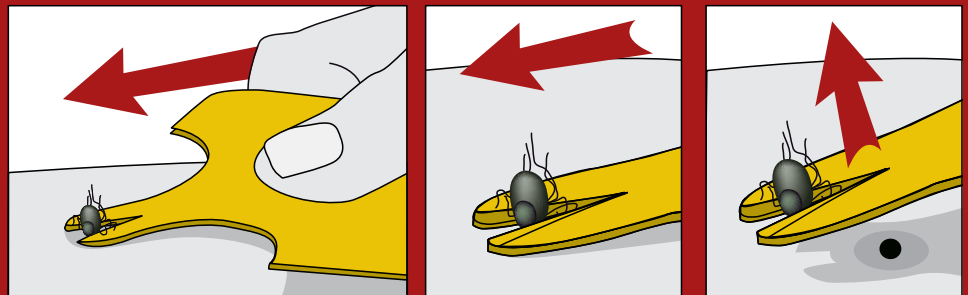


Dans le mois qui suit la morsure, surveillez :

- l'aspect de la peau à l'endroit de la morsure (rougeur, érythème migrant),
- l'apparition d'un syndrome grippal.

Dans les 2 cas, consultez votre médecin.

Extraction avec la carte à tiques



Faut-il faire une déclaration d'accident de travail ou de maladie professionnelle en cas de morsure de tique ?

Il ne faut pas déclarer chaque morsure de tique. Une déclaration comme accident de travail est possible, si vous consultez un médecin pour faire enlever la tique, ceci dans le but d'un remboursement des frais par l'AAA (Association d'Assurance Accident).

La borréliose peut être déclarée comme maladie professionnelle par les forestiers et les autres personnes qui travaillent dans la nature et ceci obligatoirement dans l'année qui suit le diagnostic. Une déclaration préalable d'une morsure de tique n'est pas nécessaire.

MESURES PRÉVENTIVES

Dans les zones à risques :

- Portez des vêtements de préférence de couleurs claires, à manches longues et des pantalons longs, fermés en bas.
- Utilisez des répulsifs qui peuvent agir pendant un certain temps mais ne constituent pas une protection sûre contre les morsures.
- Inspectez tout le corps, après le travail, à la recherche de tiques. Elles préfèrent les régions chaudes à peau fine : cherchez particulièrement au niveau de la tête (oreilles, cheveux), du cou, des bras, dans le creux des genoux et dans la région génitale.